

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE SOUS-REGIONAL DE PILOTAGE DU PROGRAMME MIKE AFRIQUE CENTRALE

N'DJAMENA, 24-25 AVRIL 2007

INTRODUCTION

Il s'est tenu à N'Djamena du 24 au 25 avril 2007, la 3^{ème} réunion du comité sous-régional de pilotage du programme MIKE. Cette réunion qui a regroupé les participants venus de cinq pays membres à savoir le Cameroun, le Congo-Brazzaville, la République Démocratique du Congo, le Gabon et le Tchad, avait pour but, l'examen du rapport MIKE pour la phase I et aussi d'échanger sur les suggestions relatives aux recommandations pour la phase II qui sera lancée dès le mois de mai 2007.

Les participants ont noté avec regret l'absence de la République Centrafricaine à ses assises bien que les lettres d'invitation et les billets de voyage avaient été envoyés à temps pour le Directeur de faune et le Coordonnateur National de MIKE.

Cette réunion a été également une occasion offerte aux Directeurs de la faune de la sous région, de se concerter sur les questions relatives à l'éléphant, avant la tenue de la Conférence des Parties à la CITES qui se tiendra aux Pays Bas en juin 2007.

CEREMONIE D'OUVERTURE

Au nom de Son Excellence, **Dr. HAOUA OUTHME DJAME**, Ministre de l'Environnement, de la Qualité de Vie et des Parcs Nationaux et en son nom propre, le Directeur de la faune du Tchad, président en exercice du Comité de pilotage de MIKE-Afrique Centrale, a souhaité la bienvenue aux participants venus des cinq pays pour participer à cette réunion.

Il s'est réjoui personnellement de cette rencontre qui a réuni autour d'une même table, le Directeur du programme MIKE Afrique et Asie qui, malgré ses multiples occupations, a choisi d'être parmi nous. Cette réjouissance a été également exprimée en direction de la Coordination sous-régionale MIKE et des Directeurs de la faune des pays d'Afrique Centrale et leurs Coordinateurs nationaux qui ont bien voulu effectuer le déplacement de N'Djaména.

Le Directeur de la Faune a terminé son mot de bienvenue en exprimant sa satisfaction en rapport avec l'opportunité offerte aux gestionnaires de la faune de la sous-région, pour discuter techniquement sur les problèmes tant nationaux que sous régionaux, dans le but d'harmoniser les points de vue et définir un cadre général cohérent pour le suivi et la protection de l'éléphant dans notre sous région.

Quant au Directeur de MIKE pour l'Afrique et l'Asie dans son mot de circonstance, il s'est réjoui de sa présence au centre de ces assises, non pas seulement en tant que délégué du Secrétariat de la CITES, mais aussi en sa qualité de nouveau Directeur de MIKE pour l'Afrique et l'Asie, pour jeter les bases d'un démarrage effectif de la phase II du programme MIKE, qui interviendra en mai prochain.

Il a félicité les cinq Etats présents sur l'avancée dans le système de gestion et de transmission des données de terrain à la coordination sous-régionale, ce qui a permis d'atteindre le niveau minimum de 12 mois de données par site tel qu'exigé par le Comité Permanent de la CITES, pour établir la base de référence pour chaque site.

Ainsi, les analyses statistiques issues de ces données ont permis la détermination des niveaux de bases d'abattages illégaux des éléphants de chaque site pilote du programme MIKE.

Il a terminé son allocution en signifiant que le programme MIKE étant un programme des Gouvernements, ce serait avec intérêt et attention de suivre les présentations des rapports nationaux pour mieux identifier des solutions aux contraintes qui ont empêchées certains sites à transmettre régulièrement leurs données à la coordination sous-régionale de MIKE. Pour mieux orienter les débats sur les recommandations de la phase II, qui démarre avec le financement de l'Union Européenne.

Après ce mot du Directeur de MIKE, les participants ont adopté le programme de travail qui comportait les points suivants :

- Introduction sur l'objet du CPS3
- Présentation individuelle des participants ;
- Mise en place du présidium des travaux ;
- Présentation sur l'Etat de MIKE au niveau global (par le Directeur de MIKE pour l'Afrique et l'Asie) ;
- Présentation sur l'Etat de MIKE au niveau sous-régional par le coordonnateur sous-régional ;
- Présentation sur le fonctionnement du programme MIKE dans chaque pays par les Directeurs de la faune des pays présents ;
- Discussions sur l'avenir et la durabilité de MIKE en Afrique Centrale.
- Questions relatives à la CITES et à la conservation de l'éléphant d'Afrique

DEROULEMENT DES TRAVAUX

Conformément au calendrier des travaux, après la présentation individuelle des participants, il a été mis en place un présidium des travaux et un Secrétariat composés ainsi qu'il suit :

Président : ABAKAR MAHAMAT ZOUGOULOU, Directeur de la Faune du Tchad

Vice-Président : TOM DE MEULENAER, Directeur du Programme MIKE

Rapporteur Général : Damase EKONDZO, Coordonnateur national de MIKE- Congo

Rapporteur Adjoint : Odette NEKOANODJI, Assistante au coordonnateur national de MIKE - Tchad.

Après la mise en place du bureau, le Directeur de MIKE pour l'Afrique et l'Asie a fait un exposé sur la situation générale du programme MIKE. Il a rappelé l'objectif principal et les objectifs spécifiques du programme MIKE, avec un accent particulier sur les produits attendus pour la phase II, parmi lesquels:

- Tous les sites MIKE poursuivent les activités et produisent régulièrement les rapports.

- Des méthodes appropriées de suivi adaptées aux différentes conditions de sites sont identifiées et appliquées ainsi que des approches convenables de mesure de l'effort soient testées et adoptées.
- Un manuel de formation est disponible et son utilisation au niveau des Instituts/Universités nationaux et régionaux de formation en faune est promue.
- Des rapports sur les populations d'éléphants d'Afrique sont régulièrement produits tous les 2 ou 3 ans.
- Des bases de données améliorées et intégrées sont utilisées aux niveaux de site, national, sous-régional et international.
- Des analyses spatiales et statistiques appropriées sont entreprises au moins annuellement et les résultats sont diffusés auprès de décideurs et de bailleurs de fonds.
- Une bonne information sur le commerce de l'ivoire et de la viande de l'éléphant est disponible
- Les informations de MIKE sont utilisées dans la prise de décisions efficaces aux niveaux de site, national, sous-régional et global.
- Les réunions sous-régionales et régionales sont régulièrement tenues.
- Des opportunités pour la sécurisation à long terme de MIKE sont identifiées et des options sont envisagées avec les bailleurs de fonds en vue d'étendre sa portée à la mise en œuvre de CITES en général, la gestion de la faune et le développement rural.

Par rapport au financement de la phase II les actions - clés acceptées par l'Union Européenne de mai 2007 à mars 2011 sont :

- La poursuite du renforcement des capacités des Officiers MIKE pour la collecte de données
- Les analyses statistiques de données MIKE
- Le recensement des éléphants dans les sites MIKE
- La fourniture des GPS et consommables de terrain
- La tenue des réunions des Comités s/régionaux de pilotage
- La tenue des réunions régionales Afrique et Asie

La deuxième présentation a été celle du Coordonnateur sous-regional de MIKE, traitant de l'état de MIKE en Afrique Centrale. Cette présentation a permis de dresser le bilan du programme MIKE depuis les deux premiers Comités Sous-régionaux de pilotage qui se sont tenus respectivement en juillet 2001 et en août 2003 à Libreville.

Il a ensuite présenté le niveau de transmission de chaque site et les résultats des analyses préliminaires des données qui indiquent le niveau d'abattage illégal des éléphants de chaque site.

Certains sites ont transmis leurs données de 2003 à décembre 2006, à l'exception de Dzanga Sanga (jusqu'en juin 2006), Sangha et Bagassou (jusqu'en décembre 2005), Nouabalé Ndoki (jusqu'en août 2006), Odzala (jusqu'en mars 2006), Okapi (jusqu'en octobre 2006), Salonga(jusqu'en décembre 2005) et la Lopé (jusqu'en décembre 2005).

Le Coordonnateur sous-régional a noté d'énormes progrès réalisés par MIKE rapport aux résultats de la deuxième réunion de pilotage tenue il y'a bientôt 4 ans.

Pour terminer son exposé il a notifié que beaucoup reste à faire pour compléter les données manquantes et surtout pour continuer la collecte et la transmission des données jusqu'à l'atteinte des objectifs spécifiques de MIKE.

ETAT DE MIKE DANS CHAQUE PAYS D'AFRIQUE CENTRALE

Le tour est revenu ensuite aux Directeurs de faune qui ont tour à tour, présenté la situation du fonctionnement du programme MIKE dans leurs pays respectifs. Toutes ces présentations ont eu le mérite de ressortir les atouts et les contraintes de la phase I ainsi que les recommandations pour la prochaine phase II.

ATOUPS

- Existence d'un système harmonisé de collecte, de stockage et de traitement de l'information sur l'ensemble des sites MIKE
- Bonne volonté des Etats de s'approprier le programme MIKE
- Existence d'un nombre d'officiers MIKE formés dans la plupart des sites ;
- Bonne connaissance de la biodiversité ou de la ressource par les équipes de terrain.
- Disponibilité des équipements informatiques pour l'ensemble des officiers MIKE
- Existence d'un cadre de travail décent pour les officiers des sites MIKE
- Implication des certaines ONG internationales et du secteur privé dans la collecte des informations de terrain.

CONTRAINTES

- Les administrations ne sont pas encore dotées d'un cadre institutionnel approprié ;
- Faible niveau de financements par les Etats pour la mise en oeuvre du programme MIKE ;
- Insuffisance des effectifs en personnel de surveillance dans les différents sites ;
- Absence des programmes d'inventaires réguliers dans les sites ;
- Insuffisance des moyens de communication ;
- Absence d'un mécanisme fiable pour la transmission des données de terrain ;

RECOMMANDATIONS

- Garantir un encrage institutionnel solide entre les ministères en charge de la Gestion de la Faune d'une part et les partenaires impliqués dans la gestion des projets de conservation d'autre part, en vue d'une capitalisation optimale des données ;
- Augmenter la fréquence des rencontres entre les différents acteurs ;
- Mener des études thématiques (Viande de brousse, commerce et contrôle de l'ivoire et conflit Homme/éléphant) ;
- Renforcer les moyens humains et matériels ;
- Renforcer les capacités opérationnelles du personnel (méthodes d'inventaire, transmission des données, argis, arcview, ordinateurs et d'autres logiciels ;
- Réaliser des inventaires réguliers (tous les 2 ou 3 ans) ;
- Aider les pays dans l'élaboration des stratégies nationales sur la conservation de l'éléphant ;
- Renforcer la vulgarisation des textes réglementaires ;
- Elargir la méthode MIKE sur d'autres sites ;
- Rechercher des moyens de support au niveau national, sous régional et

- International ;
- Stabiliser les structures de mise en œuvre du programme ;
 - Renouveler les équipements ;
 - Organiser des formations de formateurs.
 - Faire un travail de lobbying pour assurer la sécurité et la viabilité des sites MIKE ;
 - Développer un plan de travail budgétisé en concertation avec les pays concernés.

Pour la suite de la réunion le comité a planché sur deux importantes questions à savoir ;

- 1) La formation des experts régionaux ou nationaux pour la conduite des inventaires dans les sites MIKE.
- 2) Le caractère rotatif de la présidence en exercice du comité de pilotage de MIKE

Les éléments de réponse donnés pour la première question ont convergés vers la nécessité de promouvoir une expertise nationale. A cet effet les inventaires devront être conduits par un groupe des experts nationaux qui bénéficieront de la formation technique du programme MIKE.

Pour la deuxième question relative à la présidence du comité de pilotage, les participants ont retenu le principe de l'ordre alphabétique des pays pour un mandat d'une année entre deux comités. Ainsi, la présidence est revenu au Cameroun jusqu'au prochain Comité.

Le Directeur du Programme MIKE a promis d'élaborer une proposition de termes de référence pour les fonctions du Président en exercice du comité de pilotage.

Conformément à l'ordre du jour, le Directeur de MIKE pour l'Afrique et l'Asie a entretenu le comité sur les grands enjeux de la prochaine conférence des parties à la CITES, à travers un exposé sur quelques points pertinents qui concernent l'Afrique, et qui font partie de l'agenda de la CoP14.

Il s'agit notamment des questions relatives à la situation de l'éléphant qui seront discutées à la réunion de dialogue des pays de l'aire de répartition de cette espèce.

Les délégués des pays de la sous-région ont été conviés à lire attentivement les documents qui leurs ont été soumis pour la prochaine CoP.

Le Directeur de MIKE a également demandé aux participants de réfléchir sur le pays qui pourra remplacer le Cameroun au Comité Permanent, étant donné que son mandat arrive à terme.

Fait à N'Djamena le 25 avril 2007.